

**TROYES
CHAMPAGNE**

MÉTROPOLE

**DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE****REPUBLIQUE FRANÇAISE****Délibération certifiée exécutoire
Reçue par le Représentant de l'Etat le/Affichée le
17 octobre 2019/ 18 octobre 2019
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint des Services
Jean-Luc BISCHOFF****CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 OCTOBRE 2019**

Date de convocation et d'affichage : 05 octobre 2019

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 18 h 45.

Présents :

Mmes AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BETTINGER Sylviane, BLUM Catherine, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, KAWLACK Christelle, LE CORRE Marie, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, OUADAH Karima, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RABAT-ARTAUD Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, THOMAS Christine, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, BACHMANN Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, COTEL Philippe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAU Pascal, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GAURIER Claude, GATOUILLET Marcel, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MEIRHAEGHE Jean-François, MENUEL Gérard, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SAUVAGE Philippe, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SERRA Frédéric, SUBTIL Bruno, TRIBOT Philippe, VAN de ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel

Représentés : GARNERIN David par COLLIN Isabelle, URBAIN Sandrine par ISSELIN Jean-Claude, RAGUIN Jacky par ADLOFF Gérard, VETTER Claude par SIMON Chantal

Sont excusés et ont donné pouvoir : BOUCHOT Chantal à JOLLIOT Marie-France, REHN Yves à RIGAUD Jacques, SEBBARI Samira à PAUTRAS Marie-Françoise, TRUELLE Hubert à DUQUESNOY Olivier, COURTOIS Jean-Christophe à COTEL Philippe, DRAGON Jean-Luc à GREMILLET Annie, LEDOUBLE Catherine à ROTH Michèle, ZWALD Jérémy à CODAZZI Colombe, SPILMANN Marcel à DELAITRE Guy, ROTA Colette à ABEL Jean-Pierre, ARNAUD Jean-Jacques à FINET Odile, GANTELET Bruno à MENUEL Gérard, BAUDOUX Bruno à SERRA Frédéric, BEURY Jeanne-Laure à FRAENKEL Stéphanie, CHEVALIER Bertrand à HELIOT-COURONNE Isabelle, GARIGLIO Elisabeth à LE CORRE Marie, LEYMBERGER Brigitte à GRANDPIERRE Elisabeth, MANDELLI François à BOISSEAU Dominique

Excusés : GRIENENBERGER Daniel, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, LANDREAT Pascal, MOSER Alain, SIMON Véronique

Absents : PARIGAUX Jean-Louis, BAILLY Jean-Marie, MARTINOT Bruno, MOUILLEFARINE Jean-Claude

En retard: BRET Marc

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

DELIBERATION N°14	Médiathèque Jacques Chirac - Exposition «Trésors ! Pépites du patrimoine écrit et graphique de l'Aube» - Organisation d'un concours «Chasse aux trésors des trésors !»
RAPPORTEUR	Véronique SAUBLET SAINT-MARS

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
108	126	126			

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 OCTOBRE 2019

**MEDIATHEQUE JACQUES CHIRAC
EXPOSITION « TRESORS ! PEPITES DU PATRIMOINE ECRIT ET GRAPHIQUE DE L'AUBE »
ORGANISATION D'UN CONCOURS « CHASSE AUX TRESORS DES TRESORS ! »**

Annexes : convention de partenariat modèle type - règlement du jeu-concours

Exposé :

A la faveur de la publication du livre « *Trésors des bibliothèques et des archives de Champagne-Ardenne* » en octobre 2019, la Médiathèque Jacques Chirac s'est associée à 7 structures culturelles partenaires de l'Aube : Archives départementales de l'Aube, Bibliothèque Gabriel Maurière de Charmont-sous-Barbuise, Musées de la Ville de Troyes, Médiathèque de Nogent-sur-Seine, Médiathèque de Bar-sur-Aube, Musée aubois de l'histoire de l'éducation, Société académique de l'Aube pour réaliser 3 actions :

- 2 expositions « *Trésors ! Pépites du patrimoine écrit et graphique de l'Aube* » :
 - o la première présentée du 21 septembre au 5 octobre 2019 dans les 8 structures culturelles partenaires de l'Aube,
 - o la seconde réunissant en un seul lieu, à la Médiathèque Jacques Chirac, l'ensemble des « Trésors » du 22 novembre 2019 au 4 janvier 2020
- 1 chasse aux trésors pour inciter les visiteurs à se déplacer de lieu en lieu pour découvrir chacun d'eux.

Dans le cadre de cette seconde exposition, la Médiathèque Jacques Chirac souhaite mettre en place avec ces partenaires, un jeu concours intitulé « *Chasse aux trésors des Trésors !* ». Il se déroulera du 23 novembre 2019 au samedi 4 janvier 2020. Les conditions sont précisées dans le projet de règlement annexé à ce rapport.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le projet de règlement du concours « Chasse aux trésors des Trésors ! » et D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à en appliquer les dispositions ;**
- **D'APPROUVER la convention de partenariat qui sera conclue avec les partenaires remettant des lots ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à accepter les lots donnés par les partenaires et qui seront offerts à l'issue du concours ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

- Engager sa responsabilité en cas de dommage lors de l'utilisation du/des lot(s) mentionné à l'alinéa précédent
- Uniquement pour la Ville de Troyes (Musées de Troyes) et le Conseil Départemental (Archives départementales de l'Aube)
- Participer au jury qui se réunira entre le 6 et le 18 janvier 2020 afin de sélectionner les gagnants.

CONTRAT DE PARTENARIAT
N° 2019-

Entre :
Troyes Champagne Métropole, sise 1 place Robert Galley B.P.9 -10001 Troyes cedex, représentée par son président, François BAROIN, autorisé par la délibération du Conseil Communautaire, n° en date du,
ci-après dénommée « TCM »),

Et :
....., sis, représenté par son
ci-après dénommée « le partenaire »),

OBJET DE LA CONVENTION :

A la faveur de la publication du livre « Trésors des bibliothèques et des archives de Champagne-Ardenne » en octobre 2019, la médiathèque Jacques Chirac s'est associée à 7 structures culturelles partenaires de l'Aube : Archives départementales de l'Aube, bibliothèque Gabriel Maurière de Charmont-sous-Barbuise, Musées de la Ville de Troyes, Médiathèque de Nogent-sur-Seine, Médiathèque de Bar-sur-Aube, Musée aubois de l'histoire de l'éducation, Société académique de l'Aube pour réaliser 3 actions :

- 2 expositions « Trésors / Pépites du patrimoine écrit et graphique de l'Aube » :
 - o la première présentée du 21 septembre au 5 octobre 2019 dans les 8 structures culturelles partenaires de l'Aube,
 - o la seconde réunissant en un seul lieu, à la Médiathèque Jacques Chirac, l'ensemble des « Trésors » du 22 novembre 2019 au 4 janvier 2020
- 1 chasse aux trésors pour inciter les visiteurs à se déplacer de lieu en lieu pour découvrir chacun d'eux.

Description de l'action :

- Mise en place, dans le cadre de la seconde exposition, d'un concours intitulé « Chasse aux trésors des Trésors I », du 23 novembre 2019 au samedi 4 janvier 2020

ARTICLE 1 : ENGAGEMENTS DE TCM

- organiser ces actions au sein de la Médiathèque Jacques Chirac
- prendre en charge les frais relatifs au dépôt du règlement du concours auprès d'un huissier
- faire imprimer et distribuer les éléments nécessaires à la participation au jeu-concours (carte contenant les énigmes et bulletin-réponse)
- organiser le jury pour sélectionner les gagnants

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

- donner à la Médiathèque Jacques Chirac les lots suivants qui seront ensuite offerts aux gagnants et/ou participants au concours selon la répartition fixée par le règlement déposé chez l'huissier :
 - d'une valeur unitaire de€ soit au total de €
 - d'une valeur unitaire de€ soit au total de €
 - d'une valeur unitaire de€ soit au total de €
 - d'une valeur unitaire de€ soit au total de €

ARTICLE 3 : COMMUNICATION

TCM et le partenaire feront chacun mention de l'autre dans leurs relations avec la presse et dans leurs supports de communication pour promouvoir les manifestations qui feront l'objet du présent partenariat :

- utilisation réciproque des logos officiels fournis et respect des chartes graphiques
- transmission des éléments de langage et visuels souhaités

ARTICLE 4 : ASSURANCES

Chaque partie souscritra une assurance couvrant sa responsabilité civile pour les dommages aux biens ou aux personnes qu'elle serait susceptible de provoquer à l'occasion de l'exécution de la présente convention.

ARTICLE 5 : PROLONGATION / ANNULLATION

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, au terme d'un délai de 15 jours suivant la date de réception d'un courrier, adressé en recommandé avec accusé réception.

Pour le concours, Troyes Champagne Métropole se réserve, dans tous les cas, la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date annoncée. Troyes Champagne Métropole pourra annuler tout ou partie du concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le prix au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes l'auteur de ces fraudes.

Troyes Champagne Métropole pourra également annuler le concours si le nombre de participants est jugé insuffisant.

En cas d'annulation ou de participation insuffisante au concours, les lots non distribués seront retournés au Partenaire.

ARTICLE 6 : COMPETENCES JURIDIQUES

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention et après épuisement des voies de recours amiable, les parties reconnaissent la compétence du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée (51000).

Fait à TROYES, le

Le Partenaire,	Troyes Champagne Métropole Le Président,
.....	François BAROIN

Concours d'énigmes dans le cadre de l'exposition Trésors ! Pépites du patrimoine écrit et graphique de l'Aube organisée par la Médiathèque Jacques Chirac de Troyes Champagne Métropole

Règlement du concours

- Article 1 : **Entité organisatrice**
Dans le cadre de ses missions de développement des activités culturelles destinées au grand public, Troyes Champagne Métropole, organise un concours « Chasse aux trésors des Trésors ! » à l'occasion de l'exposition Trésors ! Pépites du patrimoine écrit et graphique de l'Aube, présentée du 22 novembre 2019 au 4 janvier 2020 en la Médiathèque Jacques Chirac de Troyes Champagne Métropole. Le concours est organisé du samedi 23 novembre 2019 au samedi 4 janvier 2020.
- Article 2 : **Le sujet**
L'exposition présente une sélection d'une soixantaine de documents, ouvrages, manuscrits, enluminures... qualifiés de « trésors » et issus des collections patrimoniales de huit structures culturelles aubaises (Archives départementales de l'Aube, bibliothèque de Charmant-sous-Barbuise, Musées de la Ville de Troyes, Médiathèque Jacques Chirac de Troyes Champagne Métropole, Médiathèque de Nogent-sur-Seine, Médiathèque de Bar-sur-Aube, Musée aubais de l'Histoire de l'Éducation, Société académique de l'Aube). Ceux-ci n'ont jamais été exposés ensemble et certains rarement présentés au public. L'exposition sera donc l'occasion de les découvrir et, afin que le public se les approprie de manière ludique, les huit structures partenaires l'inventent à partir d'une chasse aux trésors. En ce sens, les participants au concours devront répondre à 10 énigmes autour de 10 documents exposés et trouver ainsi un 11^e document, le trésor mystère.
- Article 3 : **Bulletin-réponse**
Les bulletins-réponses de la chasse aux trésors devront être dûment remplis avec les réponses aux dix énigmes et avec les coordonnées détaillées du participant. Un bulletin-réponse par personne.
- Article 4 : **Participation**
Le concours est organisé pour les personnes à partir de 6 ans.
Sont exclues les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du concours, les membres de leur famille, ainsi que tout membre du jury chargé de désigner les gagnants.
- Article 5 : **La période**
Concours ouvert du 23 novembre 2019 au 4 janvier 2020.
- Article 6 : **Date des dépôts**
Les bulletins-réponses devront être déposés dans l'urne de la Médiathèque Jacques Chirac à Troyes, du 23 novembre 2019 au 4 janvier 2020. Dernier délai : samedi 4 janvier 2020, 18h.
Le participant devra impérativement mentionner son identité sur le bulletin-réponse (nom, prénom, adresse postale et électronique...).

- Article 7 : **Le jury**
Le jury se réunira entre le 6 et le 18 janvier 2020 afin de sélectionner les gagnants.

Le jury sera constitué :

- de la conservatrice chargée du patrimoine de la Médiathèque Jacques Chirac
- d'un conservateur de la Médiathèque Jacques Chirac
- de trois membres des structures partenaires (Médiathèque Jacques Chirac, Musées de la Ville de Troyes et Archives départementales de l'Aube)

Ils choisiront par tirage au sort 20 bulletins-réponses pour « participation », puis après dépouillement des bulletins comportant l'ensemble des bonnes réponses, par tirage au sort, 100 bulletins gagnants.

- Article 8 : **Les prix**

Les gagnants seront récompensés par un lot en lien avec le patrimoine écrit, graphique et historique de l'Aube (ouvrages, dvd, tote-bags, clés usb ...). Le tableau récapitulatif des lots et les principes de leur répartition par tirage au sort sont joints en annexe au présent règlement.

- Article 9 : **La remise des prix**

Les gagnants seront conviés le samedi 18 janvier 2020 à la Médiathèque Jacques Chirac de Troyes Champagne Métropole pour recevoir leur lot.

En cas d'impossibilité, le lot restera à la disposition du gagnant qui pourra le récupérer à l'accueil de la Médiathèque Jacques Chirac jusqu'au 29 février 2020.

- Article 10 : **Informatique et liberté RGPD**

Les informations recueillies pour ce jeu-concours sont enregistrées dans un fichier papier et informatique par Troyes Champagne Métropole dans le but de gérer ce jeu-concours et sont destinées à la Médiathèque Jacques Chirac et à ses partenaires. Elles seront conservées jusqu'au 29 février 2020.

Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de leurs données et de limitation du traitement. Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant en contactant le délégué à la Protection des Données : 03 25 42 34 38 ou ddp@troyes-cmi.fr ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.

- Article 11 : **Dépôt du règlement**
Le présent règlement est déposé en l'étude de Maîtres Pemet & Saint Georges, huissier de justice à Troyes – 54 boulevard Gambetta – BP 4040 – 10014 Troyes.

Il sera consultable à l'accueil et sur les sites internet des huit structures partenaires et pourra être envoyé par mail à toute personne qui en fera la demande.

- Article 12 : **Acceptation**

Du seul fait de leur participation au concours « Chasse aux trésors des Trésors ! », les participants acceptent le présent règlement.

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

- Article 13 : **Publicité**

Le présent concours sera porté à la connaissance du public par tout moyen de communication (presse, internet, mail, affiches...).

- Article 14 : **Responsabilité**

Troyes Champagne Métropole ne saurait voir sa responsabilité être engagée si par suite de cas de force majeure ou d'événement imprévu, le concours devait être annulé, reporté ou modifié.

Troyes Champagne Métropole se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date annoncée.

Troyes Champagne Métropole pourra annuler tout ou partie du concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le prix au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes l'auteur de ces fraudes. Troyes Champagne Métropole pourra également annuler le concours si le nombre de participants est jugé insuffisant.

- Article 15 : **Méclamention**

Les réclamations éventuelles doivent être adressées par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception dans les quinze jours suivant la désignation des lauréats à :

Médiathèque Jacques Chirac
7, rue des Filles-Dieu
10000 Troyes

Tableau récapitulatif des lots :

Dénomination du lot	Structure partenaire	Nombre d'exemplaires	Valeur unitaire	Valeur totale
Ouvrage « Troyes, ville aux 1000 couleurs »	Office de Tourisme de Troyes Champagne Métropole	49	Non vendu	-
Règle « Cité du Vitrail »	Archives départementales de l'Aube	10	2 €	20 €
Magnét « Nogent »	Office de tourisme du nogentais et de la vallée de la Seine	10	2 €	20 €
Rallye « touristique » dans Nogent destiné aux jeunes	Office de tourisme du nogentais et de la vallée de la Seine	10	3 €	30 €
Porte-clés « Nogent »	Office de tourisme du nogentais et de la vallée de la Seine	10	3 €	30 €
Lithographie couleur de la fabrique de La Fontaine : "Le rat de ville et le rat des champs" - Reproduction d'une peinture de Rosiflas Loukine	Médiathèque de Barsur-Aube	50	3 €	150 €
Tomes de Mémoires de la Société Académique de l'Aube - 1 ^{ère} série (5 exemplaires n°99 et 5 exemplaires n°100)	Société Académique de l'Aube	10	5 €	50 €
Sacs « Cité du Vitrail »	Archives départementales de l'Aube	10	5 €	50 €
Sacs « ArkéAube »	Archives départementales de l'Aube	10	5 €	50 €
Boîtes de mouchoirs « ArkéAube »	Archives départementales de l'Aube	10	5 €	50 €
Entrée pour les ateliers famille pour le musée Camille Claudel	Musée Camille Claudel - Nogent-sur-Seine	10	5 €	50 €
Clé USB « Bibliothèque bleue »	Médiathèque Jacques Chirac - Troyes Champagne Métropole	5	5 €	25 €
Entrée pour le musée Camille Claudel	Musée Camille Claudel - Nogent-sur-Seine	10	7 €	70 €
Invitation à suivre une visite guidée thématique de Troyes et à une projection de film « Les secrets de Troyes »	Office de Tourisme de Troyes Champagne Métropole	50	9	450 €
Hors-série Archéologia « ArkéAube »	Archives départementales de l'Aube	10	9,50 €	95 €
Tomes de Mémoires de la Société Académique de l'Aube - 2 ^{ème} série (2 exemplaires de chacun des numéros suivants : 117, 118, 121, 123, 131) exemplaires n°100)	Société Académique de l'Aube	5	10 €	50 €
Ouvrage « Les relevés des dalles funéraires de Charles Fichot »	Société Académique de l'Aube	2	10 €	20 €

DVD « Napoléon, le diable et les traîtres »	Archives départementales de l'Aube	10	10 €	100 €
DVD « C'était il y a un siècle »	Médiathèque Jacques Chirac - Troyes Champagne Métropole	10	10 €	100 €
BD « L'abbaye de Clairvaux, le corps et l'âme »	Archives départementales de l'Aube	10	13,90 €	139 €
Ouvrage « La topographie historique de Troyes »	Société Académique de l'Aube	2	20 €	40 €
Ouvrage « Troyes, l'école en 1900 »	Musée cubois d'histoire de l'éducation	10	20 €	200 €
Catalogue « Six siècles de peinture, de Giotto à Corot »	Musées de Troyes	5	25 €	125 €
Catalogue « Muséum de Troyes, voyage dans les collections »	Musées de Troyes	5	25 €	125 €
Catalogue de l'exposition « Vincent Larcher, regards sur le vitrail du 19 ^e siècle »	Archives départementales de l'Aube	10	29 €	290 €
Catalogue de l'exposition « Clairvaux, l'aventure cistercienne »	Archives départementales de l'Aube	10	30 €	300 €
Ouvrage « Les Trésors des bibliothèques et archives de Champagne-Ardenne »	Médiathèque Jacques Chirac	1	45 €	45 €

Répartition des lots :

- Le premier tiré au sort parmi les bonnes réponses gagne l'ensemble de lots suivant :
 - 1 ouvrage « Les Trésors des bibliothèques et archives de Champagne-Ardenne »
 - 1 catalogue de l'exposition « Clairvaux, l'aventure cistercienne »
 - 1 ouvrage « Troyes, l'école en 1900 »
 - 1 BD « L'abbaye de Clairvaux, le corps et l'âme »
 - 1 ouvrage « Troyes, ville aux 1000 couleurs »
- Les tirés au sort parmi les bonnes réponses de la 2^e à la 12^e place gagnent l'ensemble de lots suivant :
 - 1 catalogue de l'exposition « Clairvaux, l'aventure cistercienne » ou 1 catalogue de l'exposition « Vincent Larcher, regards sur le vitrail du 19^e siècle »
 - 1 ouvrage « Troyes, l'école en 1900 » ou 1 ouvrage « La topographie historique de Troyes »
 - 1 ouvrage « Troyes, ville aux 1000 couleurs »
 - 1 catalogue « Six siècles de peinture, de Giotto à Corot » ou 1 catalogue « Muséum de Troyes, voyage dans les collections » ou 1 deuxième ouvrage « Troyes, ville aux 1000 couleurs »
 - 1 BD « L'abbaye de Clairvaux, le corps et l'âme » ou 1 ouvrage « Les relevés des dalles funéraires de Charles Fichot »
- Les tirés au sort parmi les bonnes réponses de la 13^e à la 20^e place gagnent l'ensemble de lots suivant :
 - 1 catalogue de l'exposition « Vincent Larcher, regards sur le vitrail du 19^e siècle » ou 1 Catalogue de l'exposition « Clairvaux, l'aventure cistercienne »
 - 1 ouvrage « Troyes, ville aux 1000 couleurs »
 - 1 DVD « C'était il y a un siècle » ou 1 DVD « Napoléon, le diable et les traîtres »

- o 1 tome de Mémoires de la Société Académique de l'Aube 2^{ème} série ou 1 hors-série Archéologia « ArkéAube »
- Les tirés au sort parmi les bonnes réponses de la 21^o à la 39^o place gagnent l'ensemble de lots suivant :
 - o 1 ouvrage « Troyes, ville aux 1000 couleurs »
 - o 1 DVD « C'était il y a un siècle » ou 1 DVD « Napoléon, le diable et les traîtres » ou 1
 - o 1 tome récent de Mémoires de la Société Académique de l'Aube 2^{ème} série ou 1 hors-série Archéologia « ArkéAube »
 - o 1 invitation à suivre une visite guidée thématique de Troyes et à une projection du film « Les secrets de Troyes »
- Les tirés au sort parmi les bonnes réponses de la 40^o à la 70^o place gagnent l'ensemble de lots suivant :
 - o 1 invitation à suivre une visite guidée thématique de Troyes et à une projection du film « Les secrets de Troyes »
 - o 1 entrée pour le musée Camille Claudel ou 1 clé USB « Bibliothèque bleue » ou 1 entrée pour les ateliers famille pour le musée Camille Claudel ou 1 boîte de mouchoirs « ArkéAube » ou 1 sac « ArkéAube » ou 1 sac « Cité du Vitrail » ou 1 Ancien tome de Mémoires de la Société Académique de l'Aube- 1^{ère} série
 - o 1 lithographie couleur de la fable de La Fontaine : « Le rat de ville et le rat des champs » - Reproduction d'une peinture de Rosiflas Loukine ou 1 porte-clés « Nogent » ou 1 rallye « touristique » dans Nogent destiné aux jeunes
- Les tirés au sort parmi les bonnes réponses de la 71^o à la 100^o place gagnent l'ensemble de lots suivant :
 - o 1 entrée pour le musée Camille Claudel ou 1 entrée pour les ateliers famille pour le musée Camille Claudel ou 1 boîte de mouchoirs « ArkéAube » ou 1 sac « ArkéAube » ou 1 sac « Cité du Vitrail » ou 1 ancien tome de Mémoires de la Société Académique de l'Aube- 1^{ère} série
 - o 1 lithographie couleur de la fable de La Fontaine : « Le rat de ville et le rat des champs » - Reproduction d'une peinture de Rosiflas Loukine ou 1 porte-clés « Nogent » ou 1 rallye « touristique » dans Nogent destiné aux jeunes
- Les tirés au sort pour participation de la 1^{ère} à la 4^o place gagnent l'ensemble de lots suivant :
 - o 1 ouvrage « Troyes, ville aux 1000 couleurs »
 - o 1 clé USB « Bibliothèque bleue »
 - o 1 lithographie couleur de la fable de La Fontaine : « Le rat de ville et le rat des champs » - Reproduction d'une peinture de Rosiflas Loukine ou 1 porte-clés « Nogent » ou 1 rallye « touristique » dans Nogent destiné aux jeunes
 - o 1 magnet « Nogent » ou 1 règle « Cité du Vitrail »
- Les tirés au sort pour participation de la 5^o à la 9^o place gagnent l'ensemble de lots suivant :
 - o 1 ouvrage « Troyes, ville aux 1000 couleurs »
 - o 1 lithographie couleur de la fable de La Fontaine : « Le rat de ville et le rat des champs » - Reproduction d'une peinture de Rosiflas Loukine ou 1 porte-clés « Nogent » ou 1 rallye « touristique » dans Nogent destiné aux jeunes
 - o 1 magnet « Nogent » ou 1 règle « Cité du Vitrail »
- Les tirés au sort pour participation de la 10^o à la 20^o place gagnent l'ensemble de lots suivant :
 - o 1 magnet « Nogent » ou 1 règle « Cité du Vitrail »